

FAUT-IL ETRE BILINGUE POUR TRAVAILLER EN WALLONIE ?

JANVIER 2017

Analyse de l'emploi des langues
dans l'offre et la demande d'emploi
en Wallonie en 2016

« *L'analphabète du XXIème siècle ne parlera qu'une seule langue.* » Dans les années 1990, des posters affichaient ce slogan pour exhorter les écoliers à apprendre les langues étrangères. Vingt ans plus tard, on constate que les Belges sont de plus en plus bilingues (58 % des adultes belges selon les enquêtes sur les forces de travail). Cependant, qu'en est-il des langues recherchées dans les offres d'emploi ? Quelle est la part de celles-ci demandant l'emploi du néerlandais et/ou de l'anglais ? De surcroît, quelles sont les langues connues des demandeurs d'emploi ?

Avant de commencer l'analyse proprement dite, posons quelques points de méthodologie. Tout d'abord, les employeurs n'ont aucune obligation à renseigner au service public de l'emploi leurs intentions d'embauche. Le Forem ne gère ainsi qu'une partie des opportunités d'emploi disponibles sur le marché de l'emploi wallon. Dès lors, le lecteur gardera à l'esprit que l'analyse qui suit des offres gérées par le Forem ne peut ainsi à elle seule, refléter l'évolution de la demande de travail des entreprises sur l'ensemble du marché de l'emploi wallon.

Ensuite, ont été prises en compte pour cette analyse les offres/opportunités d'emploi gérées par le Forem (y compris les opportunités proposant un contrat de travail intérimaire ou bénéficiant

d'aides publiques) à l'exception de celles transférées par les autres services publics de l'emploi (Actiris, VDAB)¹. En effet, l'objectif est ici de cerner les besoins en compétences linguistiques sur le marché de l'emploi en Wallonie. Or, pour travailler à Bruxelles² et a fortiori en Flandre, l'emploi du néerlandais est une compétence très souvent demandée par les entreprises qui recrutent dans ces régions. Il s'agit dès lors de rester prudent dans l'extension des conclusions de cette analyse à d'autres régions.

1. ANALYSE DES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI

1.1 Connaissances des langues

L'analyse des opportunités d'emploi gérées par le Forem depuis 2009 montre une certaine constance dans la proportion des opportunités d'emploi demandant explicitement des connaissances linguistiques : Environ 80 % ne demandent pas la pratique d'une langue étrangère.

Opportunités d'emploi par nombre de langues demandées en 2016		
Critères	Nombres d'opportunités	en % du total
Unilingue / non déterminé	137.307	81,5%
Possédant 1 langue étrangère	22.830	13,6%
Possédant 2 langues étrangères	7.528	4,5%
Possédant 3 langues étrangères ou +	783	0,5%
Total	168.448	100,0%

Source et calculs : Le Forem

En 2016, 13,6 % des opportunités d'emploi (soit 22.830 unités) indiquaient la connaissance d'une langue étrangère (hors français), 4,5 % (soit 7.528 unités) la connaissance de deux langues et moins d'un pourcent des opportunités pointait trois langues étrangères ou plus.

Néanmoins, ce constat doit être nuancé. Les exigences en langues semblent toucher davantage les niveaux supérieurs d'enseignement. Ainsi, 35,7 % des opportunités d'emploi recherchant des personnes diplômées du supérieur demandent l'usage d'au moins une langue étrangère. A titre d'exemple, cette part pour les détenteurs du diplôme du secondaire troisième degré est de 10,2 % et de moins de 5 % pour les diplômés du secondaire inférieur.

Niveau d'études demandé	Part d'opportunités d'emploi demandant au minimum une langue étrangère en 2016
Primaire + études de base	17,8%
Secondaire 2ème degré	4,6%
Secondaire 3ème degré	10,2%
Apprentissage	6,6%
Supérieur	35,7%
Non déterminées	15,5%
Total	18,5%

Source et calculs : Le Forem

¹ Dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique des offres d'emploi entre les organismes publics régionaux de l'emploi.

² Une étude de l'Observatoire bruxellois de l'emploi datée de 2015 précise que la moitié des opportunités d'emploi bruxelloise demande la connaissance d'une autre langue que le français : <http://www.actiris.be/marchemp/tabid/242/language/fr-be/mct/5/idpub/122/Description-publication.aspx>.

1.2. Les connaissances linguistiques recherchées

Considérant l'ENSEMBLE des opportunités d'emploi gérées par le Forem :

- 11,8 % mentionnent la connaissance du néerlandais ;
- 9,4 % la connaissance de l'anglais ;
- 2,1 % la connaissance de l'allemand ;
- 0,8 % la connaissance d'une autre langue (espagnol, italien, russe...).

Considérant UNIQUEMENT les opportunités d'emploi demandant au moins une langue étrangère, le classement des langues est identique, même si la proportion est logiquement plus importante.

- 63,5 % demandent la connaissance du néerlandais, soit 19.908 unités ;
- 50,8 % la connaissance de l'anglais, soit 15.847 unités ;
- 9,4 % la connaissance de l'allemand, soit 3.484 unités.

Certaines opportunités d'emploi mentionnent la connaissance simultanée de plusieurs langues. Ainsi une pratique tant du néerlandais que de l'anglais était renseignée dans 6.492 opportunités analysées en 2016. Notons également que 706 opportunités mentionnaient une connaissance des trois langues nationales.

Parmi les entreprises qui recherchent des compétences linguistiques, la connaissance du néerlandais reste un atout important pour décrocher un emploi, surtout pour les personnes diplômées. Néanmoins, d'année en année, la connaissance de l'anglais devient également primordiale.

Les autres langues recherchées via les offres d'emploi gérées par le Forem sont l'Italien et l'Espagnol qui comptent un peu plus de 300 postes. Viennent ensuite le Luxembourgeois, l'Arabe, le Turc, le Portugais, le Mandarin et le Russe.

	Nombre d'opportunités	% parmi le total des opp.	% parmi les opp. demandant au moins une langue
Néerlandais	19.808	11,8%	63,5%
Anglais	15.847	9,4%	50,8%
Allemand	3.484	2,1%	11,2%
Autres langues	1.265	0,8%	4,1%
Bilingue néerlandais-anglais	6.492	3,9%	20,8%
Bilingue anglais-allemand	1.240	0,7%	4,0%
Bilingue néerlandais-allemand	772	0,5%	2,5%
Trilingue néerl-angl-all	706	0,4%	2,3%

Source et calculs : Le Forem

1.3. Selon les secteurs et les métiers

1.3.1. Par secteur

Comparativement à la moyenne wallonne, certains secteurs paraissent être plus demandeurs de connaissances linguistiques que d'autres : les industries de pointe (équipements électriques et électroniques, fabrication de transports, fabrication de machines, l'industrie plastique, le nucléaire), les activités financières, les organismes extra-territoriaux (mais les opportunités d'emploi y sont peu nombreuses).

Ces secteurs recrutent par ailleurs une part non négligeable de personnes avec un diplôme de l'enseignement supérieur.

1.3.2. Par métier

Quatre grandes catégories professionnelles se distinguent par des exigences linguistiques plus marquées :

- Les **cadres**. Qu'il s'agisse de cadres dans les domaines technique, commercial administratif ou de la production. Même si le volume d'offres est relativement restreint, la part d'offres concernée par l'emploi des langues dépasse souvent les 40 %. Le néerlandais et l'anglais semblent aussi important l'un que l'autre pour ce genre de profils.
- Les **métiers liés à l'informatique** se démarquent également par des exigences linguistiques importantes. Pour ceux-ci, la maîtrise de l'anglais apparaît comme un préalable indispensable et ce, quel que soit le profil recherché. Outre l'anglais, on observe que la connaissance du néerlandais est fréquemment citée par les employeurs qui recrutent.
- Le **personnel de l'hôtellerie**. Fréquemment en contact avec une clientèle étrangère, le personnel des hôtels se doit de maîtriser une ou plusieurs langues. Parmi ces métiers, six opportunités sur dix demandent la connaissance du néerlandais et/ou de l'anglais.
- Les **métiers liés à la formation continue et à la communication**. L'anglais et le néerlandais sont demandés pour ces métiers.

2. ANALYSE DE LA DEMANDE D'EMPLOI

Après avoir passé en revue l'analyse des langues recherchées via les offres gérées par le Forem, la suite de cette analyse éclaire les compétences linguistiques renseignées par les demandeurs d'emploi inscrits au Forem. Notons préalablement que le niveau de langues des demandeurs d'emploi wallons se base dans un premier temps sur ce que le demandeur d'emploi déclare à son conseiller. Selon le métier recherché par le demandeur d'emploi, le conseiller du Forem lui propose de valider son niveau de langue via un test en ligne gratuit (test ELAO). Les données traitées ci-dessous se basent à la fois sur le déclaratif des demandeurs d'emploi et les résultats des tests.

Un demandeur d'emploi doit atteindre au minimum le niveau intermédiaire (B1) pour être considéré comme maîtrisant une langue. Par ailleurs, les langues renseignées par les demandeurs d'emploi sont nombreuses et diverses (plus de 120). Dès lors, seuls l'allemand, le néerlandais et l'anglais ont été retenus dans l'analyse.

2.1. Les langues étrangères pratiquées

Hors le français bien évidemment, la langue la plus pratiquée par les demandeurs d'emploi est l'anglais. Environ un quart des demandeurs d'emploi inscrits au Forem au 31 décembre 2016 ont, au minimum une connaissance intermédiaire de la langue de Shakespeare. Vient ensuite le néerlandais (environ un sur dix) et l'allemand (2,4 %).

Les bases de données du Forem révèlent que 7,0 % des demandeurs d'emploi sont (ou se disent) bilingues anglais-néerlandais. Moins de deux pourcents des DEI

manieraient tant l'anglais que l'Allemand. La part de demandeurs d'emploi bilingue néerlandais-allemand et trilingue ne dépasse pas un pourcent du total de la demande d'emploi.

Langue	Nombre de demandeurs d'emploi (DEI)	% de la demande d'emploi
Anglais	55.199	24,6%
Néerlandais	23.433	10,5%
Allemand	5.382	2,4%
Bilingue anglais-néerlandais	15.575	7,0%
Bilingue allemand-anglais	3.377	1,5%
Bilingue allemand-néerlandais	1.898	0,8%
Trilingue	1.569	0,7%

Source et calculs : Le Forem

2.2. Par genre et niveau d'études

Le pourcentage de demandeurs d'emploi pratiquant au moins une des trois langues varie sensiblement quand on observe leur niveau d'études. Sans grande surprise, plus de quatre universitaires sur cinq maîtrisent une des trois langues. Cette proportion s'élève à environ deux tiers pour les diplômés d'un Bachelor. En revanche, seulement un tiers des diplômés du secondaire du 3^{ème} degré renseigne une des trois langues. La proportion chute encore pour les personnes peu diplômées.

Par ailleurs, le genre ne semble pas être un facteur déterminant dans la connaissance des langues. Les hommes semblent connaître légèrement mieux les langues que les femmes mais la différence entre les deux sexes n'est importante que pour les diplômés du

secondaire du 3^{ème} degré (38,3 % pour les hommes contre 30,3 % pour les femmes) et pour les diplômés du secondaire non-universitaire (71,4 % pour les hommes contre 58,8 % pour les femmes).

Niveau d'études	Sexe	DEI pratiquant au moins une langue	% du total des DEI
Primaire + Sec. de base	F	1.862	8,9%
	M	3.068	9,3%
	Total	4.930	9,1%
Sec. 2ème degré	F	3.015	14,4%
	M	4.298	16,1%
	Total	7.313	15,3%
Sec. 3ème degré	F	12.494	30,6%
	M	15.088	38,3%
	Total	27.582	34,4%
Apprentissage	F	249	10,3%
	M	499	10,5%
	Total	748	10,4%
Supérieur non-univ.	F	8.656	58,8%
	M	7.108	71,4%
	Total	15.764	63,9%
F - Universitaire	F	4.402	86,5%
	M	3.446	88,8%
	Total	7.848	87,5%
Autres	F	153	26,8%
	M	198	28,3%
	Total	351	27,6%
Total		64.536	28,8%

Source et calculs : Le Forem

2.3. Par bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi

La connaissance en langues semble varier en fonction du lieu de résidence des demandeurs d'emploi. Dans le Brabant wallon, près de la moitié des demandeurs d'emploi renseigne la connaissance d'au moins une des trois langues. La proximité de Bruxelles et le niveau d'études moyen plus élevé de la demande d'emploi dans cette province expliquent probablement cette tendance.

Le bassin du Luxembourg arrive en deuxième position et celui de Liège en troisième position. La proximité d'un autre pays avec un marché du travail attractif (le Luxembourg d'une part et l'Allemagne d'autre part) peut favoriser l'apprentissage des langues.

Les trois bassins de la province de Hainaut et celui de Namur se situent en-dessous de la moyenne wallonne.

Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi	Nombre de DEI déclarant une des trois langues	% du total des DEI
Brabant wallon	9.112	48,9%
Luxembourg	4.384	35,3%
Liège	15.918	32,9%
Huy-Waremme	3.153	29,7%
Verviers	4.169	29,6%
Total	64.536	28,8%
Wallonie picarde	4.868	26,9%
Namur	6.483	26,3%
Hainaut Centre	8.213	22,5%
Hainaut Sud	8.236	20,3%

Source et calculs : Le Forem

3. COMPARAISON ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE D'EMPLOI

Le graphe de la page suivante met en parallèle la demande et l'offre en matière de connaissances linguistiques. Pour ce faire, ont été regroupés, par grande catégorie de métiers (ROME2), les opportunités d'emploi pointant au moins une des trois langues principales (allemand, anglais, néerlandais) ainsi que les demandeurs d'emploi ayant une connaissance dans l'une de ces trois langues.

Le cercle indique le nombre d'opportunités demandant une des trois langues par grande catégorie de fonction. Le pictogramme fait de même avec le nombre de demandeurs d'emploi parlant (ou déclarant parler) une des trois langues.

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que la langue recherchée par les entreprises qui embauchent n'est pas précisée, de même que la langue maîtrisée par les demandeurs d'emploi. Par ailleurs, le graphe ne tient pas compte du niveau d'étude recherché, du lieu où le poste et à pourvoir ou de résidence des demandeurs d'emploi. Toutefois, certains enseignements peuvent en être tirés.

Des disparités entre les grandes catégories de métiers apparaissent. Ainsi par exemple, les services administratifs représentent en 2016 plus de 4.000 opportunités d'emploi où des langues sont exigées alors que la maîtrise industrielle n'en représente qu'une vingtaine.

La maîtrise de langues de la demande d'emploi semble rencontrer les offres dans la plupart des cas (lorsque le pictogramme se situe au-dessus du point). Toutefois,

pour certaines catégories de métiers, les besoins en langues paraîtraient insuffisamment rencontrés au niveau de la réserve de main d'œuvre. C'est le cas des cadres commerciaux (les demandeurs d'emploi parlant une des trois langues représentent 56 % des opportunités demandant une des trois langues), du personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique (98 %), de la maîtrise industrielle (21 %), des cadres techniques de l'industrie (65 %) et des agents de maîtrise et techniciens hors industries (72 %).

Parmi ces catégories de métiers, se retrouvent les cadres et les techniciens, déjà pointés comme professions demandant fréquemment l'usage de langues étrangères. Ces métiers sont également régulièrement renseignés comme étant des fonctions dites critiques. La maîtrise des langues peut en effet, parmi d'autres facteurs qui souvent se combinent, expliquer les difficultés d'embauche des employeurs.

Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés déclarant une connaissance en néerlandais, anglais ou allemand et nombre d'opportunités d'emploi recherchant l'une de ces trois langues par grande catégorie de métiers

Source et calculs : Le Forem



EN CONCLUSION

Au terme de cette brève analyse, à la question posée dans le titre « Faut-il être bilingue pour travailler en Wallonie ? », la réponse se doit d'être nuancée.

Si globalement, la majorité des offres connues du Forem n'indiquent pas la connaissance d'une autre langue, la situation peut sensiblement varier selon le niveau d'étude et/ou de la fonction recherchée.

En effet, certains groupes professionnels sont davantage concernés par l'emploi des langues. C'est le cas pour les cadres, les métiers de l'informatique, de l'Horreca, ainsi que les métiers liés à la formation continue et à la communication.


De manière générale, les diplômés de l'enseignement universitaire sont davantage amenés à pratiquer professionnellement une autre langue que le français.

Par ailleurs, si le nombre de demandeurs d'emploi qui indiquent des connaissances dans l'une des trois principales langues recherchées sur le marché de l'emploi wallon (néerlandais, anglais, allemand) semble suffisant au regard des opportunités d'emploi connues du Forem, pour certaines catégories de fonction, l'appariement entre l'offre et la demande pourrait être plus difficile. C'est le cas par exemple en ce qui concerne les cadres commerciaux, le personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique, de la maîtrise industrielle, les cadres techniques de l'industrie et les agents de maîtrise et techniciens hors industries.

Au niveau territorial, c'est dans les bassins du Brabant wallon, de Liège et du Luxembourg que la part des demandeurs d'emploi pratiquant le néerlandais, l'anglais ou l'allemand est la plus élevée de Wallonie.

La situation concernant l'offre et la demande en langues sur le territoire wallon semble donc plus contrastée qu'il n'y paraît au premier coup d'œil.

Par conséquent, il apparaît que la connaissance des langues reste un atout pour décrocher un job en Wallonie - le néerlandais en priorité mais la connaissance de l'anglais devient également primordiale. Ce constat est d'autant plus vrai que le marché du travail des demandeurs d'emploi wallons ne se limite pas à la seule Wallonie. A Bruxelles et en Flandre, la connaissance du néerlandais ou de l'anglais est nettement plus demandée.



Le Forem
Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi

FAUT-IL ETRE BILINGUE POUR TRAVAILLER EN WALLONIE ?
JANVIER 2017

Boulevard Tirou, 104 - 6000 Charleroi
<https://www.leforem.be>

Cette étude a été réalisée par le service :
Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi (AMEF)

Analyse et rédaction :
Jean-François Marchal

Supervision : Jean-Marc Manfron

Editeur responsable :
Marie-Kristine Vanbockestael